



Circulaire 7097

du 25/04/2019

(Cyber) harcèlement et violence scolaire - Appel à projets 2019-2020

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 6629

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	du 24/04/2019 au 31/05/2019
Documents à renvoyer	oui, pour le 31/05/2019

Information succincte	Afin de soutenir et valoriser des initiatives proposées par les établissements scolaires, la présente circulaire détaille l'appel à projet pour l'année 2019-2020 concernant la lutte contre le (cyber)harcèlement et la violence à l'école.
-----------------------	---

Mots-clés	Harcèlement – Cyber-harcèlement
-----------	---------------------------------

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire	Centres psycho-médico-social
Ens. officiel subventionné	Primaire ordinaire	Centres techniques
	Secondaire ordinaire	
	Secondaire en alternance (CEFA)	Homes d'accueil permanent
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Maternel spécialisé	Internats primaire ordinaire
	Primaire spécialisé	Internats secondaire ordinaire
	Secondaire spécialisé	Internats prim. ou sec. spécialisé
	Secondaire artistique à horaire réduit	

Groupes de destinataires également informés

<p>A tous les membres des groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) <p>Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Vérificateurs Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone Le Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWB L'institut de la Formation en cours de Carrière (IFC) Les organisations syndicales Les organisations représentatives des associations de parents

Signataire(s)

Madame la Ministre Marie-Martine SCHYNS

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
DETHIER Simon	Cabinet du Ministre de l'Education	Simon.dethier@gov.cfwb.be
FRANCOIS Julie	Direction générale de l'Enseignement obligatoire Service général des Affaires transversales Service des Inscriptions et de l'Assistance aux Etablissements scolaires	Julie.francois@cfwb.be



Madame, Monsieur,

Afin de soutenir et valoriser des initiatives proposées par les établissements scolaires, la présente circulaire détaille l'appel à projet pour l'année 2019-2020 concernant la lutte contre le (cyber)harcèlement et la violence à l'école.

Dans le cadre de la lutte contre les phénomènes de (cyber)harcèlement entre élèves, trois axes de travail, non cumulatifs, sont proposés afin de mettre en place des dispositifs concrets de prévention et de prise en charge de la problématique.

Le premier axe offre la possibilité d'organiser la formation des élèves de primaire et de secondaire à la médiation par les pairs avec un soutien financier de maximum 3.000 €.

Le second vise à soutenir, pour les établissements primaires et secondaires, la mise en œuvre d'une activité de sensibilisation ou de prévention avec un soutien financier de maximum 1.500 €.

Le troisième concerne le soutien à la mobilisation des élèves de l'enseignement secondaire avec un soutien financier de maximum 1.000 €.

Je vous invite à découvrir le descriptif de ces offres ci-après.

En espérant que cet appel à projets suscite grandement votre intérêt à participer à cette dynamique, je vous souhaite un excellent succès dans vos démarches de prévention.

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS

Lutte contre le (cyber)harcèlement - Formation à la médiation par les pairs et/ou à la gestion de conflits - niveau primaire et secondaire

Objectifs :

La médiation par les pairs, apporte des solutions face aux micro-violences et au climat d'insécurité au sein des écoles. Il s'agit d'un processus aidant les élèves à modifier leur façon de gérer adéquatement et sans violence des situations de conflit.

Un soutien financier allant jusqu'à **3.000 €** pourra être octroyé aux établissements scolaires qui envisagent de développer cette formation auprès des élèves, dans la limite du budget disponible.

En annexe, sont listés de manière non exhaustive des opérateurs auxquels les établissements peuvent faire appel.

Conditions de participation :

- ✓ Le dossier de candidature doit être complet et transmis par courriel dans les délais impartis.
- ✓ L'établissement candidat doit avoir désigné une personne référente du projet pour l'enseignement fondamental et/ou au moins deux personnes référentes du projet pour l'enseignement secondaire.

Critères de sélection :

- ✓ L'ensemble des diverses démarches effectuées en vue d'améliorer le climat scolaire au sein de l'établissement.
- ✓ Le lien entre le présent dispositif et le projet d'établissement.
- ✓ L'état des lieux des besoins au sein de l'établissement en matière de prévention et de prise en charge des violences scolaires.
- ✓ La perspective de prolongement après la réalisation de l'activité proprement dite.
- ✓ L'adéquation du budget sollicité.

Les critères ci-dessus seront examinés par un jury, présidé par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, afin de déterminer quels établissements scolaires seront sélectionnés pour l'année scolaire 2019-2020. Le Jury veillera à ce que les établissements sélectionnés répondent à des critères de répartition géographique et de réseaux d'enseignement. Les écoles n'ayant jamais bénéficié d'appels à projets sur cette thématique durant les deux dernières années seront prioritaires.

Etapes de la procédure :

1° Envoi de votre candidature, via le formulaire d'inscription pour le **31 mai 2019** au plus tard uniquement l'adresse à suivante : <https://forms.gle/pgEGgoBdy9Am3yo78>

2° Le jury vérifiera l'adéquation de la candidature avec les critères tels que définis dans le présent appel.

3° Le jury communiquera les résultats de la sélection au plus tard le **31 aout 2019**.

Pour les écoles sélectionnées :

4° Dès réception de l'arrêté de subvention, l'école contacte l'opérateur, préalablement choisi, afin d'établir d'un commun accord le planning des interventions. Celles-ci devront être programmées entre septembre 2019 et juin 2020.

5° Avant le **31 aout 2020**, l'établissement scolaire transmet les justificatifs des dépenses (la facture de l'opérateur) et la fiche d'évaluation de la formation qui vous sera communiquée après la sélection.

Liste d'opérateurs :

Des opérateurs de formation auxquels les établissements peuvent faire appel sont listés ci-après de manière non exhaustive.

Libre à chaque établissement scolaire de collaborer avec un autre partenaire dans le cadre de cet appel à projets.

La formation proposée par le partenaire fera l'objet d'une évaluation par le Jury sur base de critères établis et une description complète de l'activité devra être annexée.

Il est également demandé à ce qu'un **contact préalable** avec l'opérateur de formation soit établi et qu'un document attestant de la réalité du partenariat soit joint à la candidature.

Dispositifs proposés par l'Université de Paix ASBL - Centre de formation en prévention et en gestion des conflits, organisation de jeunesse.

L'objectif général est d'apprendre aux élèves les bases de la médiation pour gérer positivement les conflits, via trois dispositifs au choix :

	Dispositif 1 <i>Ensemble pour stopper le harcèlement (PRIMAIRE)</i>		Dispositif 2 : Entraide, Empathie et travail d'Equipe : Ensemble pour stopper le harcèlement (SECONDAIRE)	Dispositif 3 : Groupe d'écouter entre pairs : « quand les jeunes s'écouter, ça leur parle ! » (SECONDAIRE)
	<i>Module 1 : Education à la relation</i>	<i>Module 2 : Prévention et gestion du harcèlement</i>		
Public cible	De la 3 ^e à la 6 ^e année primaire . Enseignants, éducateurs, membres de la direction.	Equipe éducative primaire : enseignants, éducateurs, membres de la direction ayant participé au module 1 ou au module les « 3c » ou « Graines de médiateurs »	de la 1 ^{re} à la 3 ^e année secondaire . Enseignants, éducateurs, coordinateurs, membres de la direction.	de la 3 ^e année à la 6 ^e année secondaire
Objectifs spécifiques	Informier et sensibiliser l'ensemble de l'équipe éducative sur les différents types de mesure pour agir contre la violence.	Informier et sensibiliser l'ensemble de l'équipe éducative, au phénomène de harcèlement entre élèves et aux moyens de prévention et	Informier et sensibiliser l'ensemble de l'équipe éducative (direction, éducateurs, enseignants, ...) et des acteurs concernés	Au niveau des objectifs pédagogiques, les écoutants en herbe seront amenés à : *Cerner les contours du

	<p>Outiller l'équipe éducative pour :</p> <p>Développer le mieux vivre ensemble dans le groupe d'enfants :</p> <p>Amener les enfants à mieux se connaître et connaître les autres.</p> <p>Proposer des activités pour prendre sa place dans le groupe en respectant celle des autres.</p> <p>Créer un climat de confiance dans le groupe propice à la gestion des conflits.</p> <p>Découvrir des outils de communication utiles pour la gestion des conflits.</p> <p>Concevoir et coanimer des ateliers d'éducation à la relation pour les élèves.</p> <p>Former et coacher les enseignant(e)s ou/et éducateur(s) pour pérenniser le projet dans la classe/l'école.</p>	<p>d'intervention existants.</p> <p>Se construire une représentation du phénomène de harcèlement.</p> <p>Expérimenter des outils de prévention du harcèlement.</p> <p>Mettre en place un outil de régulation des tensions de groupe.</p> <p>Concevoir une procédure de signalement et choisir la méthode appropriée d'intervention.</p> <p>Découvrir et expérimenter des outils spécifiques d'intervention en cas de harcèlement.</p> <p>Constituer et former une équipe de personnes-ressources qui assureront la mise en place d'actions en prévention et en intervention dans les cas de harcèlement entre élèves.</p> <p>Autonomiser l'école et ses partenaires dans la prise en charge et la prévention des situations de harcèlement entre élèves.</p>	<p>(CPMS, médiateurs, AMO, asbl locales, ATL, ...) au phénomène de harcèlement et aux moyens de prévention et d'intervention existants ;</p> <p>Constituer et former une équipe de personnes-ressources qui assurera la mise en place d'actions en prévention et en intervention dans les cas de harcèlement entre élèves ;</p> <p>Concevoir et co-animer des ateliers de prévention du harcèlement pour les élèves (régulation des tensions et conflits, prévention du harcèlement) ;</p> <p>Développer les capacités d'entraide, d'empathie et de coopération des élèves pour prévenir le harcèlement ;</p> <p>Mobiliser les élèves dans les interventions pour stopper le harcèlement par la méthode du groupe d'entraide et la méthode des préoccupations partagées ;</p> <p>Autonomiser l'école et ses partenaires dans la prise en charge et la prévention des situations de harcèlement entre élèves.</p>	<p>mandat de l'écouter.</p> <p>*Expérimenter les postures et les gestes d'une écoute efficace.</p> <p>*Apprendre quelques techniques de décodage du langage non verbal.</p> <p>*S'exercer à la reformulation : être à l'écoute de ce qui se dit.</p> <p>*Pratiquer l'écoute active/empathique : être à l'écoute de ce qui se dit et de ce qui se vit.</p>
<p>Contenu de la formation</p>	<p>Identifier les différents types de mesure pour agir contre la violence.</p> <p>Vivre des activités pour :</p> <p>Mieux se connaître, prendre sa place respecter et s'enrichir des différences, créer la confiance et la cohésion dans le groupe.</p> <p>S'entraîner activement aux outils de communication : exprimer/écouter les faits et les émotions, apprendre à distinguer les faits des jugements, formuler un message clair.</p> <p>Le programme tiendra compte du rythme d'apprentissage des enfants aux outils relationnels ; de ce fait, il se peut que les objectifs proposés ne soient pas atteints dans leur totalité ou au contraire qu'ils soient approfondis.</p>	<p>Au niveau des objectifs pédagogiques, les participants seront amenés à :</p> <p><i>Comprendre le phénomène de harcèlement :</i></p> <p>Se construire une représentation du phénomène de harcèlement en le distinguant des autres formes de violences.</p> <p>Prendre conscience de la dynamique du phénomène d'exclusion basée sur la différence.</p> <p><i>Prévenir le harcèlement :</i></p> <p>Constituer un groupe qui apprivoise les différences et apprend la coopération.</p> <p>Augmenter les capacités des élèves à réagir adéquatement face au harcèlement.</p> <p>Développer l'empathie des élèves.</p> <p>Comprendre le concept de stéréotype et se questionner sur ceux que je colle à des groupes et/ou à des personnes.</p> <p>Mieux comprendre ce que vivent les personnes exclues</p>	<p>Au niveau des objectifs pédagogiques, les participants seront amenés à :</p> <p><i>Axe 1 : animation et formation des élèves :</i></p> <p>Augmenter les capacités des élèves à réagir adéquatement face au harcèlement.</p> <p>Développer l'empathie des élèves ;</p> <p>Prendre conscience de la dynamique du phénomène d'exclusion basée sur la différence</p> <p>Comprendre le concept de stéréotype et se questionner sur ceux que je colle à des groupes et/ou à des personnes</p> <p>Mieux comprendre ce que vivent les personnes exclues ou discriminées</p> <p>Constituer un groupe qui apprivoise les différences et apprend la coopération</p> <p><i>Axe 2 : formation des adultes à la prévention et à l'intervention :</i></p>	<p>Concrètement, l'Université de Paix propose de former à l'écoute un mélange de jeunes et d'adultes volontaires, et offre aux adultes les fiches pédagogiques leur permettant de former d'autres écoutants au fil des années. La formation se donne en 4 journées de préférence réparties sur une année scolaire :</p> <p>*Jour 1 : Comment mener une séance d'écoute ? Quel est le mandat de l'écouter ?</p> <p>*Jour 2 : Approfondissement des compétences en écoute par le dépassement de ses propres difficultés à écouter.</p> <p>*Jour 3 : Déploiement de l'écoute empathique.</p> <p>*Jour 4 : Training intensif avec supervision sur base des cas rapportés par les écoutants actifs.</p>

		<p>ou discriminées. Aider les enfants à exprimer leur limite face aux moqueries. <i>Intervention :</i> Concevoir une procédure de signalement et de choix de la méthode appropriée d'intervention. Développer ses capacités d'intervention dans les situations avérées de harcèlement. Améliorer le signalement et la prise en charge des situations de harcèlement. Mettre en place un outil de régulation des tensions de groupe : le tapis rouge. Découvrir et expérimenter des outils spécifiques d'intervention en cas de harcèlement ; No blame, groupe d'entraide et Pikas. Constituer une équipe de personnes-ressources au sein de l'école.</p>	<p>Se construire une représentation du phénomène de harcèlement en le distinguant des autres formes de violences S'approprier des dispositifs de prévention générale et spécifique du harcèlement à destination des élèves (cfr. Axe 1) Développer ses capacités d'intervention dans les situations avérées de harcèlement Améliorer le signalement et la prise en charge des situations de harcèlement Constituer une équipe de personnes-ressources au sein de l'école.</p>	<p>*½ jour de suivi : supervision de l'équipe après quelques mois de fonctionnement</p> <p>Dans l'école, les séances d'écoute se réaliser par duos d'écouterants, qu'il s'agisse de paires d'élèves ou de duos élève/adulte.</p>
Méthodologie	<p>La méthodologie sera active et interactive :</p> <p>Activités ludiques, activités orales ou écrites, techniques créatives. Mises en situation. Partage et échange d'expériences personnelles. Les apports théoriques seront principalement communiqués durant les évaluations des activités. La théorie et les fiches pratiques seront également reprises dans les écrits remis lors de chaque module. Le coaching permettra de soutenir les enseignants dans le projet et de trouver ensemble des pistes de solutions aux questions et/ou difficultés rencontrées.</p>	<p>La méthodologie sera active et interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités concrètes : jeux, activités orales ou écrites, techniques créatives. - Mises en situation : exercices d'entraînement, jeux de rôle, théâtre forum, observation structurée. - Apport théorique. - Approche expérientielle pour les outils et techniques de prévention et d'intervention. - Exercices pratiques pour tester et intégrer les techniques d'entretien individuel et en groupe. - Partage et échange d'expériences personnelles. <p>La théorie et les fiches pratiques seront également reprises dans les écrits remis lors de chaque module.</p>	<p>L'approche est essentiellement expérientielle. Les apports théoriques seront principalement communiqués durant les évaluations des activités. La théorie et les fiches pratiques seront également reprises dans les écrits remis lors de chaque module. La méthodologie sera active et interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités concrètes : jeux, activités orales ou écrites, techniques créatives ; - Mises en situation : exercices d'entraînement, jeux de rôle, théâtre forum, observation structurée ; - Partage et échange d'expériences personnelles et sur base des expériences menées dans d'autres écoles de la FWB et à l'étranger. 	<p>La pédagogie est (inter)active : les apprenants utilisent leurs propres tensions émotionnelles pour expérimenter les techniques de détection, d'accueil et d'écoute. Ils choisissent à tout moment les situations qu'ils souhaitent raconter et les émotions qu'ils s'autorisent à déposer en groupe. Les élèves utiliseront des outils concrets en écoute. Les apports théoriques seront principalement communiqués durant les évaluations des activités. La théorie et les fiches pratiques seront également reprises dans les écrits remis lors de chaque module. La méthodologie sera active et interactive :</p> <p>Activités concrètes : jeux, activités orales ou écrites, techniques créatives ; Mises en situation : exercices d'entraînement, jeux de rôle, théâtre forum, observation structurée ; Partage et échange d'expériences personnelles.</p>
Durée et dispositif	Une conférence de	Une conférence de	Une conférence de	Une conférence de

	<p>sensibilisation de l'équipe pédagogique et éducative de 1h30 (une adhésion au programme de 80 % de l'équipe éducative est nécessaire pour mettre en place le programme dans l'école).</p> <p>2 journées de formation avec l'ensemble de l'équipe éducative.</p> <p>4 ateliers de 3 périodes dans 1 classe. Participation de 2 enseignant(e)s dont le titulaire de la classe aux ateliers.</p> <p>Après chaque séance, un coaching de 30 minutes avec les membres de l'équipe présents.</p> <p>3 heures d'accompagnement de projet avec la direction et les membres du personnel impliqués dans le projet.</p>	<p>sensibilisation et d'information de l'équipe pédagogique de 90'.</p> <p>Une conférence de sensibilisation et d'information à destination des parents de 90' ;</p> <p>3 journées de formation spécifique pour 4 enseignants/éducateurs qui formeront l'équipe-ressource « Prévention Harcèlement » au sein de l'école.</p> <p>3 heures d'accompagnement de projet avec la direction et les membres du personnel impliqués dans le projet.</p>	<p>sensibilisation de l'équipe pédagogique et éducative de 1h30 à 2h00</p> <p>4 ateliers de 4 périodes dans 1 classe. Participation de 2 adultes encadrants aux ateliers. Il peut s'agir, par exemple, de l'enseignant titulaire de la classe et d'un éducateur.</p> <p>Après chaque séance, un coaching de 30 minutes pour l'ensemble des adultes.</p> <p>4 journées de formation spécifique pour les enseignants/éducateurs et un membre de l'équipe de direction qui formeront l'équipe-ressource « Prévention Harcèlement » au sein de l'école.</p> <p>2 journées de suivi pour approfondir les techniques de prévention et d'intervention avec l'équipe-ressource sur base de leurs expériences de terrain.</p> <p>3 heures d'accompagnement de projet avec la direction et les membres du personnel impliqués dans le projet.</p>	<p>sensibilisation et d'information de l'équipe pédagogique et éducative de 45'.</p> <p>+ 4 jours de formation à l'écoute pour la cellule d'écoute constituée de 8 adultes et 12 jeunes, tous VOLONTAIRES, maximum 20 écoutants</p> <p>+ ½ jour de suivi</p> <p>+ 2 heures de coaching pour les adultes du groupe d'écoutes</p> <p>+ 3 heures d'accompagnement de projet avec la direction et les membres du personnel impliqués dans le projet.</p> <p>N.B. : Afin de démultiplier et de pérenniser les effets de ce dispositif dans l'école, nous conseillons fortement aux écoles intéressées de prévoir 2 journées pédagogiques dans le prolongement ou la suite de cette formation pour l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative.</p>
Nombre de participants par groupe	<p>Pour cette formation, par atelier, nous intervenons avec une classe entière. Deux adultes (par classe) qui participent activement à la formation et au suivi du projet dans l'école.</p> <p>Pour le groupe d'adultes : 10 à 20 participants.</p>	<p>4 adultes par école qui participent activement à la formation et au suivi du projet dans l'école.</p>	<p>Nous travaillons par ateliers avec une classe entière, ainsi que 2 adultes par classe qui participent activement à la formation et au suivi du projet dans l'école.</p> <p>Pour le groupe d'adultes : 10 à 20 participants</p>	<p>Nous travaillons avec une cellule d'écoute constituée de 8 adultes et 12 jeunes, tous VOLONTAIRES, maximum 20 écoutants. Les adultes sont accompagnateurs de la cellule et veillent à son fonctionnement et à la formation des écoutants suivants.</p>
Droit d'inscription	<p>4890 € pour le dispositif complet « Ensemble pour stopper le harcèlement » : module 1 et 2</p> <p>Les frais de déplacement sont de 0,35€/km au départ de l'Université de Paix asbl à Namur (ou les frais de transports en commun).</p>		<p>5980 € pour l'ensemble du dispositif (conférence, accompagnement de projet, formation des élèves, formation spécifique des adultes,</p>	<p>3800 € pour l'ensemble du dispositif (conférence, accompagnement de projet, formation des écoutants, coaching, matériel et préparation).</p>

	3320 € pour le module 1 (conférence pour les enseignants, animation dans les classes, formation spécifique des adultes, coaching, accompagnement de projet, matériel et préparation). Les frais de déplacement sont de 0,35€/km au départ de l'Université de Paix asbl à Namur (ou les frais de transports en commun).	1570 € pour le module 2 (Conférence pour l'équipe éducative, conférence pour les parents, formation spécifique des adultes, accompagnement de projet, matériel et préparation) Les frais de déplacement sont de 0,35€/km au départ de l'Université de Paix asbl à Namur (ou les frais de transports en commun).	coaching, matériel et préparation). Les frais de déplacement sont de 0,35€/km au départ de l'Université de Paix asbl à Namur (ou les frais de transports en commun).	Les frais de déplacement sont de 0,35€/km au départ de l'Université de Paix asbl à Namur (ou les frais de transports en commun).
Modalités d'inscription	Lysiane Mottiaux - 081/ 55 50 l.mottiaux@universitedepaix.be		Alexandre Castanheira - 081 55 41 48 - a.castanheira@universitedepaix.be	

Dispositif proposé par Le Souffle ASBL

Créé en 1987, "Le Souffle, Asbl" se définit dès 1993 comme une Association Socio-Educative Européenne d'Action, de Formation et de Médiation. Centrée sur les Pratiques Restauratives/PR visant l'amélioration des relations, son équipe participe à la création de nombreuses méthodes et formations pour jeunes et adultes : Médiation Par les Pairs/MPP, formation à la gestion des conflits/médiation, etc. Sa recherche-action « Devenir Son Propre Médiateur », évaluée par l'ULB, gagne le prix "Ecole et violence : prévention précoce" décerné par la "Fondation de France et l'Association Pierre Straus". Expérimenté auprès de milliers d'élèves et d'adultes, ce programme est publié aux Editions Chronique Sociale, 2de édition enrichie d'une boîte à outils pour le salon de l'Education en octobre 2015. L'Association travaille à la carte et selon les besoins de toute institution publique ou privée. En tant que service spécialisé en Médiation Collective/MC et en Pratique Restaurative/PR, son équipe est appelée à co-intervenir sur le terrain tant pour des médiations entre adultes qu'entre jeunes ou intergénérationnelles. Aujourd'hui, interpellée par la complexité et la gravité de certaines situations, Le Souffle explore les pratiques inspirées de la Justice « Restaurative » avec une action triple : auteur/victime/communauté applicables au monde socio-éducatif et organisationnel. Cette recherche-action a donné lieu à la publication d'un livre « Pratiquer la Concertation Restaurative en Groupe avec des élèves » par Joëlle Timmermans-Delwart et Jeannine Blomart aux Editions Chronique Sociale en mars 2017. Types d'activités développées : Concertation Restaurative en Groupe/CRG, Médiation collective, Formation d'adultes, Accompagnement d'équipes, Conférences, Tables-rondes, Ecrits,...

Public cible	Niveau fondamental et secondaire
Objectifs spécifiques	-Encourager la socialisation de l'enfant et lui apprendre à gérer ses relations ; -Développer des techniques de communication et de gestion de conflits ; -Acquérir des compétences visant : écoute, dialogue, confiance en soi, prise de conscience, auto-observation, reconnaissance mutuelle, prise de responsabilité, coopération, créativité... ; -Accompagner l'école dans l'instauration de la culture de médiation au sein de l'institution; -Réfléchir et créer un dispositif qui permette la pérennisation du projet.
Contenu de la formation	Acquisition du vocabulaire indispensable à la verbalisation des faits, émotions et des besoins ; Ecoute active et recherche collective d'alternatives et de solutions au conflit ; Jeux de rôle Suivi et supervision des situations vécues par les élèves médiateurs; Réunion et concertation avec les adultes impliqués et encadrant le projet ; Elaboration d'un plan d'action pour intégrer le projet dans l'institution ;
Méthodologie	Ateliers interactifs, mises en situation, cercles de paroles, brainstorming, etc...
Durée du dispositif	Dix jours soit : 1 jour avec analyse de la demande et présentation du projet à l'équipe éducative, 6 jours de formation des élèves : 6 séances x 2 périodes dont 2 séances de supervision des situations gérées par les élèves + 6 séances de supervision formative et de suivi des adultes impliqués (groupe-ressources dans le projet), 1 jour de clôture et de soutien à l'évaluation, 1 jour consacré au Comité de Pilotage (soit 3 séances de 2h) + 1 jour de coordination, mise en œuvre et suivi de la mise en place du projet (soit 1h x 9 jours d'intervention). Pour la pérennisation du dispositif de Médiation par les Pairs dans l'institution : - Elaborer un plan d'action pour intégrer le nouveau dispositif de médiation dans l'institution avec la mise en place d'un comité de pilotage constitué des différents partenaires internes et externes intervenants dans la prévention du harcèlement. - Créer un groupe-ressources motivé par le projet et chargé de veiller aux conditions de pérennisation

	<p>dans l'institution.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former un groupe d'adultes à la méthode pour en acquérir les outils et s'impliquer dans la formation des élèves avec les formateurs du Souffle - possibilité de renouveler la formation des élèves l'année suivante - possibilité d'organiser 2 journées pédagogiques pour l'équipe éducative - possibilité d'organiser une conférence pour parents avec l'association des parents et réseaux.
Nombre de participants	Groupe de 10 à 15 personnes. Formation par un binôme de formateurs (formateurs-pairs). Possibilité de groupes-classes avec des adultes impliqués.
Droit d'inscription	forfait de 800€/jour. Hors déplacements.
Modalités d'inscription	Le Souffle GSM : 0476/ 675 396 Courriel : lesouffle@skynet.be www.lesouffle.be

Dispositif proposé par l'ASBL Médiations

L'asbl MEDIATIONS a pour objet, depuis 1996, de faciliter la communication par la médiation et la gestion de conflits afin de promouvoir l'expression de l'individu, dans le but d'un épanouissement corporel et psychique dans tous les domaines de la vie sociale, culturelle, économique, politique. Elle vise à participer aux processus de paix et d'harmonie universels. L'asbl intervient et propose principalement un service de médiation, de la supervision individuelle et en groupe des équipes professionnelles et des formations dans les secteurs suivants : dans les asbl et le non marchand, dans le secteur public, dans le secteur pédagogique, dans le développement personnel et relationnel et dans le privé. L'asbl MEDIATIONS est agréée par la commission fédérale de médiation depuis 2008.

Zone géographique d'intervention : les écoles situées à Bruxelles et en Brabant Wallon.

Public cible	Niveau fondamental et secondaire
Objectifs spécifiques	Acquisition de comportements nouveaux et constructifs face aux conflits, à l'agressivité, à la violence, à la démotivation, au (cyber) harcèlement, ...
Contenu de la formation	Exercices d'écoute et de reformulation - Prise de conscience du conflit, de l'agressivité, de la violence - Entendre, accepter et comprendre deux points de vue différents - Connaissance de soi et des autres – Développer l'estime de soi, instaurer la confiance - Lecture du langage corporel et non verbal- Education à la paix - Participer et coopérer avec ses pairs - Sensibilisation aux droits et aux devoirs de la personne – Reconnaître ses émotions, celles des autres et ouverture à l'empathie - Le développement de l'intelligence émotionnelle - Adopter un comportement assertif et apprendre les outils de la médiation au sein des relations humaines – Prendre le statut et le rôle « de médiateur-pair » au sein de son établissement scolaire.
Méthodologie	La méthodologie se veut active, inductive et participative. Active car les apprenants ont recours à des autodiagnostic et sont encouragés à s'impliquer au travers des exercices pratiques. Inductive car ils partent des réalités scolaires, du vécu et des expériences de chacun. Participative car la méthodologie préconise l'association des apprenants à travers des débats et échanges sur leurs réalités scolaires, les situations auxquelles ils sont confrontés et sur les pistes d'issues à envisager. Travaux en sous-groupes, en binômes et en individuel. Usage de la vidéo formation.
Durée du dispositif	Il faut prévoir 5 séances de 2 heures consécutives pour que chacun soit initié à «l'esprit médiation » dont l'objectif principal est d'avoir les outils de base nécessaires pour traiter les conflits autrement que par l'agression, la fuite, la soumission, l'inhibition... A la demande générale des heures peuvent être ajoutées. 5 séances de 2 heures consécutives sont prévues pour le groupe des « médiateurs-pairs » qui seront des candidats volontaires pour ce rôle dans leur établissement. Des séances de supervisions des médiateurs-pairs sont nécessaires pour assurer le suivi du projet. Des enseignants et éducateurs relais sont porteurs du projet in situ et participent aux formations.
Nombre de participants	16 apprenants par groupe au maximum.
Droit d'inscription	Prestation : 100 € TTC/heure et Frais de déplacement : 0,34€ /km - Frais d'impression : 0,10€/copie si la production des documents pédagogiques est assurée par MEDIATIONS asbl. Toute prestation de service fait l'objet d'une convention écrite au sein de laquelle figurent les conditions d'exécution de la mission convenue entre les parties.
Modalités d'inscription	Ginette DEBUYCK, coordinatrice pédagogique de l'ASBL Médiations, Tél : 02 426 16 43- GSM : 0486 26 56 42. mediations@mediationsasbl.be www.mediationsasbl.be

Lutte contre le (cyber)harcèlement - Organisation d'une activité de sensibilisation ou de prévention autour de la question du (cyber) harcèlement - niveau primaire et secondaire

Objectifs :

Un soutien financier pouvant aller jusqu'à **1.500 €** pourra être octroyé aux établissements scolaires qui organisent une action visant à sensibiliser la communauté éducative (élèves, équipes éducatives et/ou parents) autour de la question du cyber-harcèlement, dans la limite du budget disponible.

Parmi les activités, peuvent être proposées une pièce de théâtre, une conférence, un module de formation, une animation... en lien avec la thématique du (cyber) harcèlement.

En annexe, sont listés de manière non exhaustive, des opérateurs auxquels les établissements peuvent faire appel dans le cadre de cet appel à projets.

Conditions de participation :

- ✓ Le dossier de candidature doit être complet et transmis par courriel dans les délais impartis ;
- ✓ L'établissement candidat doit avoir désigné une personne référente du projet pour l'enseignement fondamental et/ou au moins deux personnes référentes du projet pour l'enseignement secondaire.

Critères de sélection :

- ✓ Les diverses démarches effectuées au sein de l'école en vue de sensibiliser les élèves sur cette thématique ;
- ✓ Le type de partenariat développé avec un partenaire extérieur (centre PMS, association de parents, AMO, CLPS,...) dans le cadre de la sensibilisation à cette thématique ;
- ✓ Le fait de s'intégrer dans le projet d'établissement et être un des fils rouges du vécu de la classe/de l'école pendant l'année scolaire ;
- ✓ L'implication et la participation des élèves et des enseignants dans le projet.
- ✓ L'impact sur l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants et parents) ;
- ✓ L'état des lieux des besoins au sein de l'établissement en matière de prévention et de prise en charge des violences scolaires ;
- ✓ La perspective de prolongement après la réalisation de l'activité proprement dite.
- ✓ L'adéquation du budget sollicité.

Les critères ci-dessus seront examinés par un jury, présidé par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, afin de déterminer quels établissements scolaires seront sélectionnés pour l'année scolaire 2019-2020. Le Jury veillera à ce que les établissements sélectionnés répondent à des critères de répartition géographique et de réseaux d'enseignement. Les écoles n'ayant jamais bénéficié d'appels à projets sur cette thématique durant les deux dernières années seront prioritaires.

Étapes de la procédure :

1° Envoi de votre candidature, via le formulaire d'inscription pour le **31 mai 2019** au plus tard uniquement l'adresse à suivante : <https://forms.gle/5quQCC2fgprbnhyeA>

2° Le jury vérifiera l'adéquation de la candidature avec les critères tels que définis dans le présent appel.

3° Le jury communiquera les résultats de la sélection au plus tard le **31 août 2019**.

Pour les écoles sélectionnées :

4° Dès réception de l'arrêté de subvention, l'école reprend contact avec l'opérateur, choisi, afin d'établir d'un commun accord le planning des interventions. Celles-ci devront être programmées entre septembre 2019 et juin 2020.

5° Avant le **31 août 2020**, l'établissement scolaire transmet les justificatifs des dépenses (par exemple : la facture de l'opérateur) et le rapport des activités menées.

Liste d'opérateurs :

Ci-dessous, sont listés de manière non exhaustive des opérateurs auxquels les établissements peuvent faire appel.

Libre à chaque établissement scolaire de collaborer avec un autre partenaire dans le cadre de cet appel à projets. L'activité proposée par le partenaire devra répondre aux critères fixés par le Jury et une description complète de l'activité devra être annexée.

Il est également demandé à ce qu'un **contact préalable** avec l'opérateur de formation soit établie et qu'un document attestant de la réalité du partenariat soit joint à la candidature.

ALVEOLE THEATRE : H@RCELEMENTS	LOUPIOTE ASBL : CE QUI VOUS REGARDE...NO HATE
PIECE DE THEATRE ET DEBAT - NIVEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE	ANIMATION – NIVEAU SECONDAIRE
Descriptif	Descriptif
Alvéole Théâtre est une compagnie professionnelle de Théâtre-action située à Bastogne. Ses objectifs sont de permettre à tout un chacun d'accéder à la culture et de donner à tous la possibilité de réfléchir et de s'exprimer sur des faits de société... Pour imaginer le monde autrement. Pour ce faire, elle nous invite à nous interroger sur la marche du monde et à retrouver le plaisir de l'échange au travers de spectacles, d'animations, de rencontres, d'ateliers. Alvéole Théâtre intervient partout en Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'étranger en fonction des demandes.	Ayant pour objet la sensibilisation citoyenne à l'audiovisuel et aux arts de la scène, l'ASBL LOUPIOTE est une Organisation de Jeunesse active dans l'éducation au et par le cinéma partout en Fédération Wallonie-Bruxelles. Composée d'une équipe de professionnels du cinéma et de pédagogues, Loupiote propose des ateliers itinérants dans les milieux associatifs et scolaires afin de sensibiliser et aiguïser le regard du jeune public à une lecture critique du langage cinématographique et des médias. Depuis 2013, Loupiote participe activement au Mouvement « No Hate » consacré à la lutte contre le discours de haine en ligne et le cyber-harcèlement.
Activités	Activités
Parmi ses spectacles, la compagnie propose un spectacle de théâtre-forum et agora intitulé « H@rcèlements ». Celui-ci met en évidence les mécanismes du harcèlement scolaire et du cyber-harcèlement au travers des phénomènes de groupe, de la question de la popularité, du prolongement du harcèlement dans la vie privée par les réseaux sociaux, de la place du parent, de l'ambivalence du harceleur et de la victime, du rôle des enseignants et de l'institution scolaire. Par le forum et l'agora, les personnages et le public cherchent ensemble comment ces différents protagonistes peuvent agir pour éviter cette violence. Ces outils sont particulièrement adaptés aux adolescents :	Afin d'apporter son soutien aux professionnels de l'éducation désireux d'entamer un travail de prévention avec les élèves en regard de la problématique de la haine en ligne et du cyber-harcèlement, l'ASBL LOUPIOTE a développé un module d'animation itinérant basé sur son outil pédagogique « <i>Ce qui vous regarde...</i> No Hate » distribué à plus de 1000 exemplaires en FWB. La projection des court-métrages <i>Ce qui vous regarde...</i> et <i>A ceux qui n'ont rien fait</i> , productions originales de l'asbl créées avec des adolescents, sert de point de départ à un débat citoyen et à une réflexion avec les élèves autour de la problématique et des solutions qui s'offrent à eux. Cette animation de 100 minutes peut éventuellement être prolongée par des ateliers pratiques de création de capsules

<p>les situations conflictuelles dans lesquelles ils se mettent en jeu les interrogent sur leurs propres comportements dans la réalité.</p> <p>Comment résister, argumenter, négocier, face à l'autre? Comment exprimer l'inacceptable? Comment aborder des visions opposées ?</p> <p>L'objectif n'est pas de tenir des propos moralisateurs mais simplement de faire prendre conscience de l'importance de l'écoute, du respect, du dialogue...</p>	<p>vidéos destinées à servir une campagne de prévention réalisée par les élèves dans leur école et/ou sur la toile.</p> <p>Objectifs : Par le biais du cinéma, sensibiliser les élèves à la problématique de la haine en ligne et du cyberharcèlement, leur permettre de mieux en comprendre les mécanismes et de lutter efficacement contre eux. Les amener à développer une meilleure citoyenneté sur la toile et un usage responsable d'Internet et des réseaux sociaux.</p>
Public cible	Public cible
Ce spectacle s'adresse aux élèves et aux enseignants de la 6 ^e primaire à la 3 ^e secondaire	Elèves de l'enseignement secondaire
Planning	Planning
Toute l'année, en fonction des disponibilités.	Toute l'année, en fonction des disponibilités.
Coût	Coût
1575 € par représentation + les frais de déplacement.	A partir de 100 euros (pour une animation de 100 minutes pour 1 classe).
Plus d'informations ?	Plus d'informations ?
☎ : 061/21.50.21 @ : alveole@skynet.be 🌐 : www.alveoletheatre.be	☎ : 02/6444141 @ : info@loupiote.be 🌐 : www.loupiote.be

CLICKY, L'ENIGME NUMERIQUE	TOUCHE PAS A MA POTE EN CLASSE
ANIMATION LECTURE – NIVEAU PRIMAIRE	ANIMATION THEATRALE – NIVEAU PRIMAIRE ET SECONDAIRE
Descriptif	Descriptif
<p>Une fable moderne pour éduquer les enfants à Internet et à la cyber citoyenneté Sur la base d'une série de livres illustrés « Cliky », créer le choc des cultures entre réel et virtuel afin d'éveiller la curiosité et susciter les émotions des enfants par rapport au monde numérique. Au travers des aventures de Félix, un petit garçon du monde réel, et de Cliky, une donnée numérique du monde virtuel, aborder, de manière créative, l'identité numérique, les réseaux sociaux, le cloud, la frontière entre réel et virtuel, la vie privée, l'intimité et le respect d'autrui.</p>	<p>TPAMP lutte contre le harcèlement de rue et le sexisme au quotidien. Lancée par le magazine ELLE Belgique en 2012, elle est devenue une entité indépendante sous la forme d'une ASBL bruxelloise. TPAMP veut faire en sorte que la société prenne conscience de cette forme de violence que représentent le harcèlement de rue et les attitudes sexistes en général. C'est pourquoi, nous mettons en place des campagnes de sensibilisation et des projets d'éducation. L'emprunt de la petite main jaune à une campagne antisexiste des années 80 n'est pas fortuit. Il positionne d'emblée la campagne : tolérance zéro contre le racisme, tolérance zéro contre le sexisme, c'est le même combat.</p>
Activités	Activités
<p>Découvrir, avec l'enseignant, un univers fascinant et en perpétuelle évolution à travers les sens primaires et les émotions</p> <p>Le numérique, Cliky, est par nature disruptif et la fiction est le seul outil qui permet de matérialiser l'immatériel ! Cliky est présent, physiquement, dans les bras de Félix. Il mange, se met en veille, interagit avec les membres de la famille selon son mode de communication à lui. Cette matérialisation du numérique donne naissance à des situations réalistes dans lesquelles l'enfant s'identifie dans sa vie connectée quotidienne.</p> <p>Libérer la parole de l'enfant : un espace ouvert de réflexion et de discussion est créé en permanence afin de libérer la parole de l'enfant sur ses pratiques. L'important n'est pas d'apprendre des règles préconçues (qui seront très rapidement périmées), mais bien de réfléchir à la manière dont nous souhaitons vivre notre cyber citoyenneté.</p> <p>Se reconnecter à son intimité, ses émotions et donc découvrir l'empathie envers les émotions d'autrui : l'écran, froid, sans visage vivant crée un double effet assez contradictoire que j'appelle « l'intime distance. L'intime parce que l'écran se trouve tout près de nous, sur notre</p>	<p>Animations d'improvisation théâtrale qui ont pour but de sensibiliser et conscientiser au harcèlement de rue et au sexisme. Le message : le harcèlement de rue et le sexisme sont une forme de violence ; ils ne tuent pas, ils ne blessent pas physiquement, mais ils font mal, altèrent la liberté de certaines et notre capacité à vivre ensemble. Ils sont aussi interdits par la loi.</p> <p>Trois comédiens de la Ligue d'Impro jouent des courtes scènes illustrant des insultes, menaces ou discriminations sexistes. Au bout de quelques minutes, un des comédiens arrête la scène et suscite les réactions des élèves, mène le débat et leur demande d'agir comme des metteurs en scène sur le comportement des protagonistes, jusqu'à ce que la situation conflictuelle trouve une résolution. La morale émerge donc des élèves et non des adultes.</p> <p>À ce jour, plus de 14.000 élèves ont assisté à une séance de sensibilisation TPAMP en classe</p>

<p>bureau, dans notre canapé, notre lit, au cœur de notre intimité. Distancé parce que l'écran est une paroi de verre qui trace une frontière entre nous et la personne avec laquelle nous communiquons, distance accentuée par le clavier, et nos doigts qui tapent très intellectuellement ce que nous pensons en toute intimité. De là se crée l'intime distance qui laisse passer certains comportements et messages totalement inadéquats.</p> <p>Il convient de prendre conscience de la capacité d'Internet de troubler nos repères fondamentaux, y compris notre éducation (violence verbale), et notre partage d'intimité (photos). Enfin, il faut également évoquer la confusion entre vie privée et vie publique sur Internet en rappelant son côté public</p> <p>Resserrer les liens</p> <p>La lecture des livres Cliky permet de (re)créer un dialogue intergénérationnel nécessaire à l'épanouissement et à l'équilibre de l'enfant. La fiction Cliky a été écrite telle une fable : d'une part, l'aventure de la famille Duraisau qui plait énormément aux enfants et d'autre part, la fable avec des représentations qui parlent aux adultes également. L'histoire de cette famille nous permet de réfléchir et d'échanger en toute franchise autour de nos représentations et utilisations d'Internet.</p> <p>Autres thématiques également abordées lors des discussions en classe : <i>la véracité des propos sur Internet, la place que prend Internet dans nos vies, la géolocalisation, l'importance liberté de choisir, de décider qui l'on est et ce que l'on fait, l'importance de la protection parentale, adulte...La communication est plus que jamais nécessaire, une valeur, une aptitude à cultiver dès le plus jeune âge, comme l'empathie d'ailleurs.</i></p>	
Public cible	Public cible
Ce projet s'adresse aux enfants de 4-5-6 ^e années primaires	Ce projet s'adresse aux enfants de 5 ^e et 6 ^e années primaires et à tous les degrés de l'enseignement secondaire.
Planning	Planning
Entre septembre 2019 et juin 2020 – Reconductible sur plusieurs années et enrichi au fur et à mesure des échanges	Toute l'année, en fonction des disponibilités. L'animation dure 1h30.
Coût	Coût
<ol style="list-style-type: none"> 1. Achat des deux livres deux à trois semaines avant l'animation (livraison offerte), soit un budget pour une classe de 20 élèves de 320 € (Prix unitaire du livre de 8 €) 2. 150 € par animation d'une classe (l'animation dure 2X50 minutes par classe). Un animateur/trice est prévu par classe. Les frais de déplacement sont à ajouter sur base aussi de l'indemnité de la CFWB soit 0,3334 €/Km. 	852 € par animation, tout compris, pour un maximum de 50 élèves.
Plus d'informations ?	Plus d'informations ?
<p>☎ : 0477/20.50.88</p> <p>@ : virginie.tyou@gmail.com</p> <p>🌐 : www.cliky.eu</p>	<p>@ : contact@tpamp.be</p> <p>🌐 : http://www.toucheapasamapote.be/</p>

PROJET ENFANTS CAPables	PROJET GRIS WALLONIE
PROGRAMME DE PREVENTION - NIVEAU PRIMAIRE – UNIQUEMENT REGION BXLs-C	ANIMATION – NIVEAU SECONDAIRE – UNIQUEMENT REGION WALLONNE
Descriptif	Descriptif
Le programme Enfants CAPables est un projet de prévention des violences envers les enfants et est basé sur le concept de l'empowerment, c'est-à-dire appropriation du pouvoir sur sa propre vie. Il cherche à réduire la vulnérabilité des	Arc-en-Ciel Wallonie est la fédération wallonne des associations LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuel-le-s et Trans). Son rôle est d'apporter un soutien à ses membres et animer le réseau associatif wallon, relatif aux thématiques liées à

<p>enfants face aux violences verbales, physiques ou sexuelles en promouvant les droits humains des enfants et en proposant des ressources et des stratégies préventives qui permettent aux enfants de sauvegarder leurs droits. Le slogan du projet CAP est « tou.te.s les enfants ont le droit d'être en sécurité, fort.e.s et libres ». Ces trois droits de base, expliqués en termes simples aux enfants de 6 à 12 ans, leur permettent d'analyser rapidement des situations à risque : est-ce que l'enfant se sent en sécurité – ou plutôt exposé.e à des choses inconnues et désagréables ? Est-ce qu'il.elle se sent fort.e – ou l'a-t-on mis.e dans une situation où il ne lui reste plus qu'à subir ? Est-ce qu'il.elle se sent libre – ou limite-t-on ses droits ? Pour cela, le programme s'adresse à trois publics simultanément : les enfants, leurs parents et leurs enseignant.e.s. De cette manière, des messages de prévention cohérents sont diffusés envers ces publics et peuvent se renforcer mutuellement, assurant une bonne coopération entre les trois groupes.</p>	<p>l'orientation sexuelle et au genre. En plus de son rôle de fédération, Arc-en-Ciel Wallonie crée et développe de vastes projets de sensibilisation visant à lutter contre l'homo-et transphobie, sur tout le territoire de la Wallonie.</p>
<p>Activités</p>	<p>Activités</p>
<p>Atelier pour personnel scolaire (1,5h) : Cet atelier comprend une vue générale des violences envers les enfants, une explication de l'atelier destiné aux enfants et une réflexion sur les façons de renforcer les stratégies apprises par les enfants.</p> <p>Atelier pour parents (1,5h) : Les parents reçoivent une description détaillée de l'atelier destiné aux enfants ainsi que des conseils pour autonomiser leurs enfants à se protéger des violences.</p> <p>Atelier pour enfants (2h ininterrompues par classe) : Utilisant des discussions de groupe et des saynètes, les enfants sont amené.e.s à analyser les violences sous l'angle des droits fondamentaux. Ils.elles apprennent à reconnaître des situations potentiellement dangereuses et à utiliser efficacement les options à leur disposition pour mettre un terme à la violence. L'affirmation de soi, le soutien entre enfants et la communication avec un.e adulte de confiance sont au centre des stratégies préventives. Trois saynètes illustrent les plus fréquentes formes de violence à l'égard des enfants : violence par un autre enfant, violence par un adulte inconnu et violence par un adulte proche. Dans un premier temps, l'enfant est montré.e comme victime pour permettre aux enfants d'analyser les risques implicites de la situation ; dans un deuxième temps, après un échange sur les possibilités d'action de l'enfant, la même situation se transforme en histoire de succès. Les enfants peuvent jouer des rôles secondaires pour montrer des comportements de soutien à la victime, mais ne sont jamais mis.es dans un rôle anxigène ou négatif. Dans une saynète finale, l'enseignant.e est invité.e à jouer un.e adulte de confiance qui réagit de manière soutenante quand un.e enfant raconte la violence qu'il.elle a vécue. De cette manière, les enfants savent mieux anticiper ce qui se passe s'ils.elles se confient à des adultes de confiance. L'atelier est suivi d'un moment où les enfants qui le souhaitent peuvent rencontrer individuellement une des animatrices pour approfondir les apprentissages. C'est aussi l'occasion pour certain.e.s enfants de se confier aux animatrices par rapport à des violences vécues; les animatrices sont formées à établir un plan de sécurité avec l'enfant et, si nécessaire, faire intervenir les services psychosociaux compétents.</p>	<p>Dans le cadre de ses activités de sensibilisation, Arc-en-Ciel Wallonie a mis en place, depuis 2012, des animations scolaires, apportant aux élèves les réponses aux questions qu'ils se posent sur l'orientation sexuelle. L'animation consiste en la visite de deux intervenant-e-s qui, en témoignant de leur expérience en tant que gay, lesbienne ou bisexuel-le, tentent de répondre aux questions que se posent encore les élèves. La découverte des sentiments amoureux, la réaction de l'entourage, vivre son identité au quotidien... Toutes ces questions sont abordées par les intervenant-e-s bénévoles en faisant référence à leur propre histoire. A travers ces interventions, le GrIS Wallonie-Bruxelles se fixe plusieurs objectifs à atteindre. Ceux-ci ont été élaborés en tenant compte de la demande existante et des réalités que vivent les jeunes gays, lesbiennes ou bisexuel-le-s dans nos écoles :</p> <p>-Répondre aux demandes de sensibilisation des enseignants, éducateurs, directions (et parfois d'étudiants) d'une manière structurée : beaucoup de demandes arrivent lorsqu'un problème d'homophobie s'est présenté en cours, en récréation... Des établissements font alors appel à des intervenant-e-s extérieurs pour aborder la thématique de l'homo- et bisexualité. D'autres demandes sont motivées par un projet pédagogique de l'établissement ou pour une journée citoyenne, par exemple. Le GrIS Wallonie-Bruxelles propose une sensibilisation élaborée et éprouvée -</p> <p>Sensibiliser à la diversité des orientations sexuelles : en confrontant les étudiant-e-s à des personnes homo- ou bisexuelles, il s'agit de faire prendre conscience de la réalité des multiples schémas d'affection et d'attraction qui existent par-delà le modèle le plus fréquemment représenté, voire le plus exclusivement véhiculé -</p> <p>Lutter contre l'homophobie à l'école lorsqu'elle est présente : <i>pd, tapette, gouine</i> sont des insultes encore trop courantes dans les cours de récréation et souvent banalisées. Cette homophobie peut se décliner de différentes façons, de la joute verbale à la violence physique. Connaître une ou des personnes homo- ou bisexuel-le-s diminuerait cette homophobie latente, souvent nourrie par les stéréotypes et une méconnaissance du sujet. Enfin, modifier la perception stéréotypée des minorités sexuelles : <i>la lesbienne camionneuse, le gay efféminé, le-la bi indécis-e...</i> sont des images stéréotypées particulièrement dévalorisantes. Rencontrer des référents réels d'homo- et bisexuel-le-s permet aux élèves d'avoir une représentation positive et non stéréotypée de ce que sont véritablement les</p>



	orientations sexuelles minoritaires. Les animations du GrIS Wallonie-Bruxelles fourniront aussi à un-e élève qui s'identifie comme gay, lesbienne ou bisexuel-le un repère supplémentaire pour construire son identité, autre que ce qu'il-elle peut retrouver dans les médias.
Public cible	Public cible
Ecoles du fondamental. Par soucis de cohérence et d'efficacité, nous intervenons dans l'ensemble des classes de primaires.	Elèves de l'enseignement secondaire.
Planning	Planning
Durant l'année scolaire 2019-2020, sous réserve de disponibilité. Uniquement à Bruxelles pour le moment. A prévoir par école : au moins un atelier d'1h30 pour les parents, au moins un atelier d'1h30 pour le personnel scolaire (en fonction du nombre de personnes) et un atelier de 2h (2x60min ininterrompues) par classe de primaire.	Toute l'année, en fonction des disponibilités.
Coût	Coût
200€ par atelier adultes et 250€ par atelier enfants (un atelier par classe, dans toutes les classes de primaire). *Sous réserve de financement continu du projet global Enfants CAPables	Animation gratuite mais les frais de déplacement sont à comptabiliser sur base de l'indemnité de la CFWB soit 0,3334 €/Km.
Plus d'informations ?	Plus d'informations ?
☎: +32 2 216 61 16, Pauline Musin et Laura Chaumont, Coordinatrices du projet @ : pmgarance@gmail.com ; lccgarance@gmail.com 🌐: http://www.garance.be/spip.php?rubrique88	☎: +32 4 222 17 33 @: gris@arcenciel-wallonie.be 🌐: www.griswallonie.be / www.arcenciel-wallonie.be

YAPAKA : RECRE JEU T'AIME	#SORS DE TA BULLE
ANIMATION – NIVEAU FONDAMENTAL	ANIMATION – NIVEAU SECONDAIRE
Descriptif	Descriptif
Installation d'un contenant (bacs, abri de jardin, container,...) rempli d'objets du quotidien dans la cour de récréation et laisser librement les enfants y avoir accès pendant le temps de midi et la récréation. L'objectif est de redonner aux cours de récréation leur aspect ludique en invitant les enfants à créer, à imaginer, à jouer... Et les premiers retours sont très riches : modification des dynamiques entre enfants, augmentation du mélange des enfants, réduction de la violence et de l'ennui, stimulation de la créativité, amélioration des capacités à gérer les risques... Ce projet, en favorisant le jeu libre, rencontre beaucoup des objectifs de l'école : améliorer les capacités sociales, motrices et cognitives des enfants.	Débat ouvert et rencontres avec les élèves de fin de primaire ou du secondaire à propos du harcèlement à l'école et sur les réseaux sociaux (cyber harcèlement). Partage d'expériences de l'influencer (personnalité) ainsi que ceux des enfants de manière totalement anonyme + engagement et signature d'une charte par classe, afin de respecter et d'aider les enfants en situation délicate.
Activités	Activités
<u>Mode d'emploi pour implanter les Récrés "Jeu t'aime" dans votre école</u> 1) Présenter le projet à la direction. 2) Désigner une personne (enseignant, accueillant, membre de la direction,...), un duo (par exemple enseignant/accueillant) voire un petit groupe responsable du projet dans l'école et qui pourra donc prendre des décisions le concernant. Etre à plusieurs autour du projet permettra de renforcer le dialogue et le travail d'équipe au sein de la communauté éducative de l'école. Ce noyau s'assure que le projet avance, centralise les informations, les fait circuler, mobilise les collègues quand cela est nécessaire... 3) Réunir l'équipe éducative pour présenter le projet et rappeler l'importance du jeu libre pour le développement des enfants. Des outils sont disponibles gratuitement : le	Dans une Bulle gonflable transparente placée au sein même de l'établissement (cour, salle de gym,...), pouvant accueillir plus de 30 personnes en toute sécurité. Une classe entière (de 15 à 30 élèves) est invitée à entrer dans la Bulle pour y rencontrer un influencer (très connu sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Snapchat, etc..) et un/une psychologue. Ex: David Antoine, Henri PFR, Silent Jill, Pablo Andres, Jimmy Labeuu, Sara De Paduwa, etc. (une liste de plus de 60 influenceurs est disponible). Le partage se fait sans professeurs, ni éducateurs, ni directeurs. Par contre, un débriefing sera bien sûr communiqué à l'école. Une urne est prévue en classe, plusieurs jours avant la

<p>livre de la collection Temps d'Arrêt « Jouer pour grandir » (S.Marinopoulos) à commander ou télécharger, un texte court (link is external) peut être distribué. Un acteur local (coordination atl, amo, asbl utilisant le jeu, agent PMS,...) peut également être sollicité pour venir alimenter la réflexion d'équipe.</p> <p>4) Présenter le projet aux parents pour les impliquer concrètement dans le projet : les inviter à chercher avec leur enfant des objets pour remplir le contenant. Une manière de revisiter cave et grenier et de les laisser choisir des objets appropriés (ni coupants, ni pointus...).</p> <p>Des canevas de lettres à adapter et la liste d'objets à leur adresser sont disponibles en téléchargement (en bas de cette page).</p> <p>5) En parallèle de ce temps d'information, rechercher le contenant (auprès de la commune, des parents bricoleurs,...).</p> <p>6) Récolter les objets</p>	<p>venue de la bulle à l'école, dans laquelle les élèves pourront écrire de façon anonyme les expériences qu'ils ont eux-mêmes vécues ou constatées concernant toute forme de harcèlement en classe comme sur les réseaux.</p> <p>Le principe de faire participer les élèves à une discussion ouverte avec des personnes connues (influenceurs) qu'ils apprécient et dont ils se sentent souvent très proches est une nouvelle approche pour conscientiser tant les harceleurs que les harcelés.</p> <p>De nos jours, certains influenceurs comptent plus de 50 % de jeunes de moins de 18 ans dans leurs communautés.</p> <p>Le contexte de l'univers particulier de la réunion entre copains dans la Bulle (sans parents, ni professeurs) favorisera les échanges et suscitera l'intérêt des élèves.</p> <p>Des écrans diffuseront de nombreux exemples de messages réels qui ont fait l'objet de harcèlement (avec les tristes conséquences qui peuvent parfois en découler) sur les réseaux sociaux afin de sensibiliser l'ensemble des élèves sur l'impact de telles phrases qui peuvent sembler parfois anodines pour certains.</p> <p>L'entretien durera 45 à 60 minutes et sera animé par l'influenceur accompagné d'un psychologue et un animateur.</p> <p>Après cette expérience, nous demanderons à chaque élève de signer une charte commune afin de les responsabiliser, s'engageant au respect mutuel et à l'attention d'un camarade en éventuelle difficulté.</p> <p>L'ensemble des chartes de chaque classe sera affiché dans un lieu commun de l'établissement (hall d'entrée, cour, etc...).</p> <p>Durée et dispositif : Une rencontre préalable est prévue dans les classes afin d'expliquer l'expérience de sensibilisation qu'ils vont vivre quelques jours plus tard. Cette rencontre permettra de mettre en place l'urne afin de récolter des témoignages anonymes.</p> <p>Quelques jours plus tard, nous venons installer une bulle gonflable transparente en +- 1h. Nous avons juste besoin d'une prise de courant. Nous possédons un chauffage et un climatiseur.</p> <p>Une fois en place, la bulle pourra accueillir maximum 160 enfants sur la journée, soit sur 8h de cours.</p> <p>Nombre de participants par groupe : maximum 30 enfants + 1 animateur + 1 influenceur + 1 psychologue.</p>
Public cible	Public cible
Elèves de l'enseignement primaire	De la 6ème primaire à la 4e année secondaire.
Planning	Planning
Toute l'année, en fonction des disponibilités.	Toute l'année, en fonction des disponibilités.
Coût	Coût
Gratuit (coût matériel à prévoir)	1500€ par jour d'installation de la bulle, soit 8h de cours. Ce prix comprend: le briefing au préalable dans les classes, la mise en place complète du dispositif dans l'école (montage/démontage de la bulle), la présence de l'animateur, de l'influenceur et du psychologue, la préparation de la charte et le rapport à l'école.
Plus d'informations ?	Plus d'informations ?
<p>☎ : 02/413 25 69</p> <p>@ : http://www.yapaka.be/les-recres-jeu-taime</p> <p>🌐 : www.yapaka.be</p>	<p>ASBL Millennials</p> <p>@ : sdtb@movietown.be</p> <p>☎ : Ralph Vankrinkelveltdt 0477.25.2000</p>



Lutte contre le (cyber)harcèlement - Soutien pour la mobilisation des élèves dans la lutte contre le (cyber)harcèlement dans l'enseignement secondaire

Objectifs :

Cet appel à projets a pour objectif de laisser la parole aux élèves de l'enseignement secondaire, en leur permettant de s'exprimer collectivement, par la création d'une campagne propre, sur la prévention du harcèlement et du cyber harcèlement à l'école.

C'est en effet par leur mobilisation et leurs actions que les élèves peuvent faire reculer ce phénomène souvent peu visible mais destructeur.

Une subvention sera octroyée pour les projets sélectionnés et les supports de communication créés pourront ensuite être diffusés au sein de plateformes existantes avec l'objectif de susciter une dynamique auprès des élèves d'autres établissements scolaires.

Un soutien financier allant jusqu'à **1.000 €** pourra être octroyé pour les projets de campagne sélectionnés, dans la limite du budget disponible.

Le Comité des élèves francophones (CEF) offrira aux élèves un accompagnement méthodologique à l'élaboration de la campagne. Un kit, baptisé « Clé sur porte », pourra être mis à la disposition des élèves porteurs du projet.

Ci-dessous sont précisées les conditions de participation, les critères de sélection et les modalités pratiques pour poser sa candidature.

Par ailleurs, le CEF met également à la disposition des élèves de l'enseignement secondaire un prospectus visant à les informer de la problématique du harcèlement. Il présente les services d'aide auxquels les élèves peuvent faire appel.

Ce triptyque peut être téléchargé sur la plate-forme « harcèlement » (www.enseignement.be/harcelement) ou sur le site du CEF (www.lecef.org).

Critères de sélection :

La campagne proposée devra nécessairement :

- ✓ avoir pour objectif de sensibiliser les élèves à la thématique du harcèlement à l'école, soit dans sa prévention, soit dans sa prise en charge ;
- ✓ s'adresser à tous les élèves de l'école, sans exception ;
- ✓ comporter une production finale (une affiche, une vidéo, un montage photos, une pièce de théâtre, une exposition, l'organisation d'une conférence, ...)
- ✓ être construite par une équipe composée au minimum d'élèves issus de trois classes différentes ;
- ✓ impliquer et requérir la participation active d'au moins 10 élèves ;
- ✓ envisager des prolongements après la réalisation de l'activité proprement dite ;
- ✓ solliciter un budget adéquat.

Étapes de la procédure :

1° Les élèves se rassemblent et réfléchissent ensemble à un projet de campagne qu'ils pourraient mener au sein de l'école.

Un adulte-référent (un enseignant, un éducateur, le médiateur, un agent du CPMS, un partenaire extérieur, ...) peut, à ce stade, également initier la démarche en favorisant auprès des élèves la réflexion par des méthodes participatives. Il est essentiel d'intégrer tous les élèves à cette étape d'échanges sur la thématique, pour susciter la mobilisation, indispensable à ce projet.

Les élèves, à ce stade, peuvent contacter le Comité des Elèves Francophones (CEF) pour obtenir le kit « **Clé-sur-Porte** » qui leur offre un accompagnement méthodologique au développement d'un projet de lutte contre le harcèlement. L'adulte-référent peut également contacter le CEF pour obtenir des conseils sur cette démarche.

Dès que le projet de campagne à mener au sein de l'école prend forme, les élèves le proposent à un adulte-référent de l'école et à la Direction qui leur donne son accord pour mener la campagne au sein de l'établissement scolaire.

2° L'adulte-référent envoie de votre candidature, via le formulaire d'inscription pour le **31 mai 2019** au plus tard uniquement l'adresse à suivante : <https://forms.gle/Fj6ZDzbu7XCBC4Gw5>

3° Le jury vérifiera en priorité l'adéquation du projet avec les critères de sélection définis ci-dessus.

Le Jury communiquera les résultats pour au plus tard le **31 août 2019**.

Si le projet est sélectionné :

4° Les élèves développent et mènent leur campagne, avec l'aide de l'adulte-référent et l'appui du CEF, si nécessaire.

5° A la fin du projet, les élèves pourront envoyer leur production (s'il s'agit d'une affiche, d'un montage vidéo), ou le récit de leur campagne accompagné de la fiche d'évaluation¹.

Toutes les pièces justificatives des dépenses seront également transmises lors de cette étape, et au plus tard le 31 août 2020.

6° Les projets de campagne seront présentés lors d'une semaine consacrée au harcèlement durant l'année scolaire 2019-2020. Les productions vidéo seront mises en valeur sur les sites officiels de la Fédération-Wallonie Bruxelles.

Après vérification des factures et réception du formulaire d'évaluation, les montants dépensés seront remboursés à l'école à hauteur de 1.000 € maximum.

Remarque : Afin de permettre la valorisation des travaux, les équipes pédagogiques veilleront à ce que le droit à l'image (photos, vidéos, etc.) de toutes les personnes participant aux réalisations des élèves soit strictement respecté. À cet effet, elles feront remplir par les personnes concernées le formulaire d'autorisation de droit à l'image et/ou de droits d'auteur.

¹ Une fiche d'évaluation sera transmise à l'adulte-référent après la sélection.

Formulaire de candidature pour l'appel à projets « formation des élèves à la médiation par les pairs » - niveau primaire et secondaire

À compléter pour le 31 mai 2019 au plus tard uniquement l'adresse à suivante :

<https://forms.gle/pgEGgoBdy9Am3yo78>

Un formulaire par implantation.

Le versement sera réalisé sur le compte bancaire du PO.

Choix de l'opérateur (*consultez la description des formations proposées par les opérateurs dans la circulaire*) :

- Université de Paix Asbl**
- Médiations Asbl**
- Le Souffle Asbl**
- Autre proposition** (*dans ce cas joindre une fiche descriptive de l'opérateur et du contenu de la formation*) :

Nom de l'établissement scolaire :

Numéro FASE :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Numéro de téléphone direct :

Niveau : Fondamental ordinaire - Secondaire ordinaire - Fondamental spécialisé - Secondaire spécialisé

Réseau : WBE – OS – LSC – LSNC

Nombre total d'élèves :

Adresse :

Code postal : **Localité :**

Tél. : **Courriel :**

Adulte(s)-réfèrent(s) pour le projet (*une personne référente du projet pour l'enseignement fondamental et/ou au moins deux personnes référentes du projet pour l'enseignement secondaire*) :

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Statut :	Statut :
Tél :	Tél :
Courriel :	Courriel :

Classe(s) concernées :

1. Dans le cadre de la prévention des conflits et de la violence au sein de votre école, quelles sont les questions qui vous préoccupent?
2. Quelles sont ou ont été les diverses démarches effectuées au sein de l'école en vue d'améliorer le climat scolaire ?
3. Pourriez-vous préciser les éventuels liens entre ce dispositif et votre Projet d'établissement?
4. Votre école participe-t-elle, ou a-t-elle participé au cours des deux dernières années, à d'autres projets de prévention? Si oui, lesquels?
5. Expliquez en quelques mots vos attentes et ce qu'une telle démarche pourrait apporter à votre école.
6. Sur une échelle de 1 à 10, comment situeriez-vous la motivation des enseignants qui souhaitent les animations dans leurs classes ?
7. Comment cette formation pourrait-elle s'inscrire dans la durée ?

Budget sollicité :

Décrivez précisément les dépenses financières que votre projet impliquera :

Ⓛ Ne seront soutenus que le coût des formations telles que décrites et les déplacements du/des formateur(s). Seules les dépenses² en matériel liées strictement à la réalisation du projet sont prises en compte. L'organisation de l'activité doit être totalement gratuite pour les élèves – aucune participation financière ne peut être exigée.

Description des dépenses <i>(précisez le nom complet du dispositif ou de la formation)</i>	Montant en €
1.	€
2.	€
3.	€
TOTAL (soutien de maximum 3000 €)	€

Si la réalisation de votre projet coûte plus de 3000 €, précisez le coût total :

² Les dépenses en matériel ou mobilier (en ce compris informatique) ainsi que la mise à disposition de locaux ne pourront pas être prises en compte

Formulaire de candidature pour l'appel à projets pour l'organisation d'une activité de sensibilisation ou de prévention autour de la question du (cyber) harcèlement - niveau primaire et secondaire

À compléter pour le 31 mai 2019 au plus tard uniquement l'adresse à suivante :

<https://forms.gle/5quQCC2fgprbnhyeA>

Un formulaire par implantation.

Le versement sera réalisé sur le compte bancaire du PO.

Choix de l'opérateur (*consultez la description des activités proposées par les opérateurs dans la circulaire. Si vous optez pour un autre opérateur que ceux proposés dans la liste, veuillez joindre une fiche descriptive de l'opérateur et du contenu de la formation*) :

Nom de l'établissement scolaire :

Numéro FASE :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Numéro de téléphone direct :

Niveau : Fondamental ordinaire - Secondaire ordinaire - Fondamental spécialisé - Secondaire spécialisé

Réseau : WBE – OS – LSC – LSNC

Nombre total d'élèves :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Tél. :

Courriel :

Adulte(s)-réfèrent(s) pour le projet (*une personne référente du projet pour l'enseignement fondamental et/ou au moins deux personnes référentes du projet pour l'enseignement secondaire*) :

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Statut :	Statut :
Tél :	Tél :
Courriel :	Courriel :

Classe(s) concernées :

Questionnaire

1. Dans le cadre de la prévention des conflits et de la violence au sein de votre école, quelles sont les questions qui vous préoccupent ?
2. Quelles sont ou ont été les diverses démarches effectuées au sein de l'école en vue de sensibiliser les élèves au (cyber)harcèlement ?
3. Pourriez-vous préciser les éventuels liens entre ce dispositif et votre Projet d'établissement ?
4. Comment l'établissement scolaire va-t-il travailler la prévention du (cyber)harcèlement tout au long de l'année scolaire ? Quelles sont les autres actions qui seront prévues par rapport à la thématique ?
5. Avec quel partenaire (centre PMS, Association de parents, AMO, CLPS,...) vous associez-vous dans le cadre de le développement de cette activité ?
6. Comment les élèves et les équipes éducatives seront impliqués dans le projet et à quelle étape? Précisez pour chaque public-cible le niveau d'implication.
7. Quel sera l'impact de l'activité choisie sur l'ensemble de la communauté éducative ?
8. Comment cette activité va-t-elle s'inscrire dans la durée ?
9. Votre école participe-t-elle, ou a-t-elle participé, au cours des deux dernières années, à d'autres projets de prévention ? Si oui, lesquels ?

Budget sollicité :

Décrivez **précisément** les dépenses financières éligibles, consacrées uniquement à l'activité :

① Ne seront soutenues que les dépenses³ mentionnées ici et acceptées par le jury de sélection. Sont éligibles : outils pédagogiques strictement liés à l'activité, contribution de personnes ressources extérieures – formateurs, animateurs -, frais liés à l'organisation de l'événement. L'organisation de l'activité doit être totalement gratuite pour les élèves – aucune participation financière ne peut être exigée.

Description des dépenses	Montant en €
1.	€
2.	€
TOTAL (soutien de maximum 1.500 €)	€

Si la réalisation de votre projet coûte plus de 1.500 €, précisez le coût total .

³ Les dépenses en mobilier (en ce compris informatique) ne pourront pas être prises en compte

Formulaire de candidature pour l'appel à projets « mobilisation des élèves dans la lutte contre le harcèlement » - niveau secondaire

À retourner pour le 31 mai 2019 au plus tard à l'adresse électronique suivante :

<https://forms.gle/Fj6ZDzbu7XCBC4Gw5>

Un formulaire par implantation.

Le versement sera réalisé sur le compte bancaire du PO.

Nom de l'établissement scolaire :

Numéro FASE :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Numéro de téléphone direct :

Niveau : Secondaire ordinaire – CEFA – Secondaire spécialisé

Réseau : WBE – OS – LSC – LSNC

Nombre total d'élèves :

Adresse :

Code postal : **Localité :**

Tél. : **Courriel :**

Adulte-référent pour le projet :

Nom :

Prénom :

Statut :

Tél :

Courriel :

Nombre d'élèves « porteurs » du projet de campagne :

Nombre d'élèves concernés par la réalisation de la campagne :

Classes concernées :

Années concernées :

Partenaire(s) associé(s) au projet de campagne :

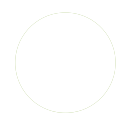
Nom de l'organisme :

Adresse :

Code postal : **Localité :**

Personne de contact :

Tél. : **Courriel :**



Présentation du projet de campagne de lutte contre le harcèlement

Titre du projet de la campagne :
Type de production (vidéo, affiche, événement,...) :
Description du projet de campagne :
Quelle méthode participative a-t-elle été utilisée auprès des élèves pour faire émerger le projet ?
Description des étapes nécessaires à sa réalisation :
Comment allez-vous sensibiliser <u>tous</u> les élèves de l'école via cette campagne ?
Avez-vous fait appel au CEF pour obtenir un soutien à l'élaboration du projet ?
Un partenaire extérieur à l'école est-il envisagé dans la réalisation du projet ?
Comment cette campagne s'inscrira-t-elle dans la durée ?
Comment allez-vous mesurer son impact au sein de l'école ?

Budget sollicité :

Décrivez **précisément** les dépenses financières éligibles, consacrées uniquement à la phase de réalisation du projet :

① Ne seront soutenues que les dépenses mentionnées ici et acceptées par le jury de sélection. Seules les dépenses en matériel liées strictement à la réalisation du projet sont prises en compte⁴. L'organisation de l'activité doit être totalement gratuite pour les élèves – aucune participation financière ne peut être exigée.

Description des dépenses	Montant en €
1.	€
2.	€
3.	€
TOTAL (soutien de maximum 1.000 €)	€

Si la réalisation de votre projet coûte plus de 1.000 €, précisez le coût total :

⁴ Les dépenses en mobilier (en ce compris informatique) ne pourront pas être prises en compte